

Fonds des médias du Canada

Groupe de travail du Groupe de travail national

Date: 27 octobre 2010

SUJET: Financement du documentaire unique dans le marché francophone

PROBLÉMATIQUE :

Quelles mesures le FMC devrait-il déployer dans le marché francophone afin de s'assurer que la production documentaire unique, notamment le documentaire d'auteur, incluant les longs métrages documentaires, continue d'être présente au sein du FMC ?

RECOMMANDATIONS :

Au cours des prochaines semaines, et au fur et à mesure que les résultats des différents programmes se confirmeront, le FMC continuera d'étudier les quelques options suivantes qu'il privilégie :

- Si nécessaire, revoir à la baisse le pourcentage du flex pour 2011-2012 à la lumière des résultats finaux de l'année en cours afin de rétablir un équilibre entre les genres
- Pour le calcul des enveloppes, comparer les documentaires uniques avec les uniques et les séries avec les séries
- Établir un programme de documentaire unique basé sur celui du marché anglophone

DISCUSSIONS :

À la demande de la communauté documentaire du marché anglophone, le FMC implantait en 2010-2011, un programme dédié au documentaire d'auteur unique. Le programme sélectif créé à l'extérieur du Programme des Enveloppes de rendement vise à stimuler la production de documentaire d'auteur au Canada anglais, genre en déclin au cours des dernières années. (voir les détails du programme et les résultats préliminaires à l'Annexe A)

Parallèlement à la mise en place de ce programme dédié au marché anglophone, des discussions avaient lieu avec l'Observatoire du documentaire et les télédiffuseurs du marché francophone afin d'évaluer la pertinence d'implanter un tel programme dans le marché francophone en 2010-2011. Pour diverses raisons, il avait alors été jugé prématuré de mettre sur pied un tel programme dès cette année :

- la baisse du financement pour les documentaires uniques est moins dramatique en français qu'en anglais;
- les télédiffuseurs francophones, tant publics que privés, continuent de déclencher des documentaires uniques en français à l'intérieur de leurs Enveloppes de rendement
- les exigences-seuil en français sont plus basses que dans le marché anglophone et leur diminution pourraient laisser croire à une diminution de la valeur des documentaires uniques
- la diminution des exigences-seuil pourrait résulter en une diminution du nombre de projets financés puisque le FMC serait appelé à combler la réduction de financement de la part des télédiffuseurs

Depuis, plusieurs intervenants du milieu ont manifesté leur préoccupations au FMC, tantôt via des initiatives privées, tantôt par l'entremise de l'Observatoire du documentaire.

Quelques pistes de réflexion ont été mises de l'avant par l'Observatoire au cours des derniers mois :

1. Réduire pour les documentaires uniques l'exigence seuil à 10 ou 15 % pour tous les budgets (présentement 10 %, 12 %, 15 %, 20 % ou 35 % selon la hauteur des devis et la durée des documentaires)
Réponse du FMC : proposition que le FMC peut évaluer. Cependant, une baisse de licence minimale peut sembler indiquer une diminution de la valeur du projet. De plus, la perte de financement causée par cette diminution de licence sera probablement compensée par une contribution plus élevée du FMC donc, une diminution du nombre de projets soutenus
2. Pour les documentaires uniques, augmenter la part du PDD de 20 à 30 %
Réponse du FMC : Une directive de Patrimoine Canada au FMC est d'augmenter le retour sur investissement. Une augmentation de l'argent octroyé sous forme de supplément de licence va à l'encontre de la directive de Patrimoine Canada puisqu'elle diminue le pourcentage d'investissement du FMC, donc sa possibilité de récupération.
3. Introduire pour le documentaire unique un coefficient d'auditoire qui multiplierait de façon significative (x2) l'auditoire obtenue
Réponse du FMC : l'option 4 ci-après est préférable à celle-ci, le FMC ne souhaitant pas non plus défavoriser les séries documentaires.
4. À l'intérieur de l'enveloppe documentaire, les uniques seraient comparés avec les uniques et les séries avec les séries.
Réponse du FMC : proposition que le FMC évalue. Des simulations sont en cours.
5. Créer une enveloppe POV, soit avec un diffuseur – basé sur le programme du marché anglophone – soit sans aucun diffuseur
Réponse du FMC : proposition que le FMC peut évaluer. Cependant, l'entente de contribution entre Patrimoine Canada et le FMC stipule clairement que tous les projets financés dans le volet Convergent doivent obligatoirement être disponibles sur deux plateformes, dont la télévision. De plus, la même réponse faite à l'option 1 ci-haut s'applique également ici.
6. Établir une enveloppe réservée au documentaire dans le volet Expérimental pour aider à créer un nouveau mode de diffusion.
Réponse du FMC : les documentaires destinés à d'autres plateformes ne sont pas exclus du volet. Le défi pour le documentaire dans ce volet est plutôt celui de l'interactivité qui est un critère d'admissibilité au programme. Et l'innovation demeure également le critère prépondérant lors de l'analyse des dossiers.

Une rencontre avec les membres de l'Observatoire du documentaire et d'autres représentants du milieu a eu lieu le 2 septembre dernier afin de débiter des discussions autour de la problématique du financement du documentaire unique. Il a été convenu lors de cette rencontre que les membres de l'Observatoire poursuivraient ensemble leur réflexion à cet égard et déposeraient une proposition commune au FMC pour fins de discussions lors d'un groupe de travail. Une récente discussion avec l'Observatoire nous apprenait cependant que l'organisme ne soumettrait pas de proposition commune; il appartiendra à chacun des membres d'élaborer ses propres suggestions.

De son côté, le FMC poursuit sa réflexion. Une analyse des plus récentes données du FMC (incomplètes puisque l'année est toujours en cours) dans le marché francophone démontre que :

- à la même date l'an dernier, le FMC avait reçu 41 documentaires uniques (4,677 M\$) comparativement à 32 cette année (3,023 M\$), soit une baisse de 22 % du nombre de projets et de 35 % en termes de dollars. Une tendance à la baisse similaire, mais un peu moins importante, est observable pour les mini-séries et séries documentaires : 31 l'an dernier (9,325 M\$) contre 25 cette année (7,949 M\$) (baisse de 19 % du nombre de projets, et de 15 % en termes de dollars) (voir Annexe B)
- Le devis moyen des documentaires uniques est plus bas cette année, soit 276 K\$ comparativement à 347 K\$ l'an dernier (baisse de 20 %). La contribution du FMC a aussi diminué de façon importante passant de 122 K\$ à 88 K\$ cette année (baisse de 28 %). La licence moyenne est demeurée stable à 67 K\$. (voir Annexe C)
- l'augmentation du flex de 15 % à 50 % octroyée aux diffuseurs semble démontrer un impact assez significatif sur le documentaire puisque seulement 5 % du flex a été dirigé à ce jour vers le documentaire dans le marché francophone (1,461 M\$).
- Les télédiffuseurs ayant déclenchés des documentaires uniques à ce jour :
 - SRC 44 %
 - Canal D 24 %
 - Télé-Québec 24 %
 - Canal Vie 8 %

À noter : L'ensemble des données présentées ci-haut ne tiennent compte que de la composante télévision des projets convergents du Programme des Enveloppes de rendement.

À la lumière de ces résultats préliminaires, le FMC souhaite explorer les avenues suivantes (ou toute autre proposition qui pourrait lui être soumise) :

- Revoir à la baisse le pourcentage du flex pour 2011-2012 à la lumière des résultats finaux de l'année en cours afin de rétablir un équilibre entre les genres si nécessaire
- Pour le calcul des enveloppes, comparer les documentaires uniques avec les uniques et les séries avec les séries
- Établir un programme de documentaire unique basé sur celui du marché anglophone

COMMENTAIRES:

Annexe A

Programme de documentaire d'auteur de langue anglaise Grandes lignes et résultats préliminaires

Les grandes lignes du programme se résument comme suit :

- Enveloppe : 3,5M \$, soit 15 % puisés à même l'argent dédié au genre documentaire dans les Enveloppes de rendement programme sélectif créé à même le volet convergent (obligation d'une 2^e plateforme)
- La confirmation de la participation d'un télédiffuseur n'est pas obligatoire lors du dépôt de la demande, mais doit être confirmée au plus tard le 6 décembre
- L'exigence-seuil est fixée à 20 %
- Une partie tierce doit avoir confirmé un financement à hauteur de 15 % lors du dépôt

Bien qu'il soit encore trop tôt pour connaître les résultats définitifs de ce programme, une analyse préliminaire démontre que :

- 33 projets ont été déposés
- 7 n'étaient pas admissibles car ils n'avaient pas pu confirmer la participation d'une tierce partie à 15 % lors du dépôt
- 5 ont été refusés car ils ne correspondaient pas la définition de documentaire d'auteur du FMC
- 2,6 M\$ ont été engagés dans les 21 composantes télévision financées et 0,9 M\$ dans 13 composantes médias numériques riches et élaborées. Pour les 8 autres composantes médias numériques, l'exigence de la 2^e plateforme a été rencontrée grâce à la vidéo sur demande (4 projets), des sites internet de base (1 projet) ou la diffusion numérique non-simultanée (3 projets)
- À ce jour, 15 projets ont obtenu une licence auprès de télédiffuseurs, mais seulement 8 ont des licences qui rencontrent l'exigence seuil de 20 %. Six n'ont toujours pas obtenu de licences de diffuseurs.
- Télédiffuseurs ayant octroyés des licences : TVO (42 %), CBC (21 %), Knowledge (16 %), documentary (11%), ACCESS (5%) et Discovery (5 %)
- Bien que ce n'était pas le cas lors du lancement du programme, les projets peuvent désormais être soutenus et par le programme POV et par le programme des Enveloppes de rendement.
- Parties tierces ayant octroyé un financement de 15 % pour rendre admissible les projets lors du dépôt des demandes : Alberta Film Development, Banff Center of the Arts, Conseil des Arts du Canada, Conseil des Arts et des Lettres du Québec, Emploi Québec, Grand Conseil des Cris, Office national du film du Canada, Nunavut Film, Fonds de financement Rogers, SODEC, distributeurs, investisseurs privés

Annexe B

Documentaires 2009-2010 vs 2010-2011
Enveloppes de rendement des télédiffuseurs

Documentaires dans les Enveloppes de performance

Données 2010-2011 en date du 19 octobre 2019, données 2009-2010 en date du 30 septembre 2009

Composante télévision		# demandes		\$K demandés	
		2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011
Anglais					
Uniques					
	Doc d'auteur	5	1	\$458	\$263
	Doc. Régulier	20	29	\$3 172	\$5 273
Sous-total		25	30	\$3 630	\$5 535
Mini-séries		4	2	\$521	\$861
Séries		11	13	\$3 277	\$7 543
Total		40	45	\$7 428	\$13 939
Français					
Uniques					
	Doc d'auteur	15	9	\$1 799	\$925
	Doc. Régulier	26	23	\$2 878	\$2 098
Sous-total		41	32	\$4 677	\$3 023
Mini-séries		7	5	\$1 108	\$795
Séries		24	20	\$8 217	\$7 154
Total		72	57	\$14 002	\$10 972

Note: la catégorisation Doc d'auteur n'est pas fiable pour 2009-2010

Annexe C

Financement du documentaire unique
Au 19 octobre 2010

2010-2011			2009-2010	
Composante télévision				
Anglais	\$K	%	\$K	%
Budget moyen	\$579	100%	\$564	100%
Contribution moyenne du FMC	\$211	37%	\$161	31%
Licence moyenne	\$150	27%	\$135	32%
	Haut	Bas	Haut	Bas
Étendue des budgets	\$1 250	\$169	\$3 225	\$94
Français	\$K	%	\$K	%
Budget moyen	\$276	100%	\$347	100%
Contribution moyenne du FMC	\$88	32%	\$122	37%
Licence moyenne	\$67	25%	\$67	26%
	Haut	Bas	Haut	Bas
Étendue des budgets	\$500	\$135	\$1 222	\$101

Annexe D

Utilisation du flex par les télédiffuseurs

Il est à noter que ces données sont préliminaires et contiennent des prédictions non vérifiables à ce jour.

De façon générale, les documentaires sont déclenchés plus tard dans l'année par les télédiffuseurs. Les résultats finaux pourraient largement différer du portrait actuel.

Utilisation du flex par les télédiffuseurs

\$K	Allocation totale	Utilisation totale à ce jour	aux dramatiques	aux documentaires	Aux enfants et jeunes	aux variétés et arts de la scène
Anglais	\$93 667	\$47 406	\$38 405	\$2 685	\$5 546	\$771
Français	\$44 913	\$29 632	\$19 013	\$1 461	\$6 228	\$2 929
%						
Anglais	100%	51%	81%	6%	12%	2%
Français	100%	66%	64%	5%	21%	10%

Flex plus allocations

\$K	Allocation de départ	Flex par genre	Total à ce jour	% total à ce jour	Part originale
Anglais					
Dramatique	\$57 230	\$38 405	\$95 635	67,8%	61,1%
Documentaire	\$15 455	\$2 685	\$18 140	12,9%	20,4%
Enfants et Jeunes	\$19 108	\$5 546	\$24 654	17,5%	16,5%
Variétés/Arts scène	\$1 873	\$771	\$2 644	1,9%	2,0%
Total	\$93 667	\$47 406	\$141 073	100,0%	100,0%
Français					
Dramatique	\$24 702	\$19 013	\$43 715	58,6%	55,0%
Documentaire	\$9 881	\$1 461	\$11 342	15,2%	17,0%
Enfants et Jeunes	\$7 635	\$6 228	\$13 863	18,6%	22,0%
Variétés/Arts scène	\$2 695	\$2 929	\$5 624	7,5%	6,0%
Total	\$44 913	\$29 632	\$74 545	100,0%	100,0%